

Zeitschrift:	Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes
Herausgeber:	Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz
Band:	35 (1927)
Heft:	5
Artikel:	Soins à donner en cas d'intoxication par les gaz de benzine
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-973583

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

leur richesse matérielle, si considérable que soit celle-ci.

Le Dr Dublin évalue ensuite la perte de capital humain causée par la maladie et la mort. Il a calculé que la perte résultant de l'incapacité de travail seulement s'élevait aux deux centièmes de la production totale, soit un milliard et quart de dollars par an, aux Etats-Unis. Il est estimé que la valeur en capital social des vies humaines qui peuvent être sauvées annuellement grâce à la prophylaxie médicale moderne et à l'hygiène sociale s'élève à plus de six milliards de dollars.

Il y a dix-sept ans, la « Metropolitan Life Insurance Company » institua des cours d'hygiène et un service de soins médicaux pour son personnel ouvrier. Plus de 20 millions de dollars furent consacrés à cette campagne à la suite de laquelle le taux des décès diminua de plus de 30 pour cent. L'économie de capital humain ainsi réalisée de 1911 à 1925 forme le total formidable de 43 millions de dollars, soit deux fois le montant des frais encourus. Voilà ce que l'on peut appeler un placement avantageux ! Les experts américains d'hygiène sociale sont d'avis qu'en consacrant \$ 2,50 par tête à la lutte prophylactique contre les maladies par l'intermédiaire d'organisations appropriées, on réduirait le pourcentage annuel des décès de deux pour mille, tout en prolongeant la durée moyenne de la vie de 5 à 7 ans. La valeur économique de ces années de vie supplémentaires s'élèverait à plusieurs billions de dollars. Connaissez-vous un autre placement qui rapporte aussi vite et aussi sûrement ?

D'autres savants se sont livrés à des calculs semblables sur la valeur du capital humain. Le Dr Sicard de Plauzolles, dans un article publié dans le numéro de février 1923 de *Vers la Santé*,

faisait remarquer que la maladie cause des pertes énormes qui pourraient être évitées. En 1894, 436 000 garçons sont nés en France. En 1914, 118 000 étaient morts. Sur les 318 000 survivants, 19 000 étaient réformés définitivement et 77 000 ajournés ; ainsi, la moitié seulement d'une génération avait atteint l'âge de 20 ans dans un état de santé normal. Des économistes français ont calculé que le capital social anéanti chaque année en France par la tuberculose représente une valeur de plus de cinq milliards de francs.

Devant ces chiffres, il est presque incroyable que le public continue à hésiter à placer des fonds dans des entreprises d'hygiène sociale, soit officielles, soit privées. Au point de vue purement économique, il n'existe pas, comme nous l'avons démontré, d'autre placement rapportant de tels bénéfices, et il ne faut pas oublier d'ajouter au rendement économique la somme incalculable de bonheur et de bien-être qu'apporte avec elle la santé.

Secrétariat de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

Soins à donner en cas d'intoxication par les gaz de benzine.

L'automobilisme cause tous les jours des accidents corporels plus ou moins sérieux, mais nous ne voulons pas parler ici de ceux dûs à des chocs, des rencontres, des dérapages, mais bien de ces accidents infiniment plus sournois qui sont dûs aux gaz de benzine.

On ignore peut-être que des accidents nombreux se sont produits soit dans des garages insuffisamment aérés, soit dans des voitures fermées dont les occupants respiraient des gaz toxiques provoqués par des fissures ou dûs à des joints défectueux dans la tuyauterie d'échappement.

A ce sujet, on se souvient peut-être de la fatale course d'inauguration d'un service d'autobus dans le Jura. Les invités — des conseillers d'Etat et des syndics — avaient été intoxiqués à tel point par les gaz délétères qui s'étaient répandus dans la voiture bien close, qu'il fallut, après une course d'une demi-heure, leur donner des soins médicaux.

Les vapeurs d'essence peuvent s'accumuler dans les garages, soit lors de l'essai des moteurs dans ces lieux fermés et à ventilation souvent défectueuse, soit par l'évaporation de benzine répandue sur le sol ou dans les fosses, soit même lors du transvasage de grandes quantités d'essence. L'intoxiqué est alors pris de malaise, d'étourdissements, il cherche à se lever sans parvenir à se tenir debout, parfois il tombe et perd connaissance.

Plus souvent, et surtout à l'intérieur de voitures hermétiquement closes, l'intoxication a lieu par les produits de combustion de l'essence. Ces produits sont très dangereux puisque c'est de l'acide carbonique et de l'oxyde de carbone qui se dégagent en quantités importantes dans les moteurs. Par ces gaz — s'ils pénètrent dans la voiture — les occupants peuvent être asphyxiés.

Dans l'un et l'autre cas, les malades doivent être placés sans retard à l'air libre, de manière à ce qu'ils respirent un air parfaitement pur. Une large ventilation sera pratiquée dans les garages. Si les intoxiqués respirent mal ou s'ils ne respirent plus du tout, il n'y a pas une seconde à perdre, et l'on pratiquera sur eux la respiration artificielle afin de ramener dans leurs poumons et dans leur sang l'oxygène nécessaire à la vie. Pendant que les sauveteurs feront sans arrêts la respiration artificielle, en employant de préférence la méthode de Schaefer que nous avons souvent décrite dans ce jour-

nal, ou encore celle de Silvester, le médecin sera appelé.

Mais rappelez-vous que c'est la respiration artificielle, immédiatement et correctement employée, qui sauvera le sinistré bien plus sûrement que les injections ou les inhalations d'oxygène que pourra pratiquer dans la suite le médecin qu'on a été chercher.

Quand l'intoxiqué sera revenu à lui, quand il respirera normalement et sans aide, on lui administrera du café noir, du thé, ou un cordial, et on l'obligera à se reposer dans un endroit bien aéré.

Ne crachez pas sur les trottoirs !

C'est une habitude parfaitement dégoûtante et un péché contre l'hygiène la plus élémentaire de cracher par terre n'importe où.

Un grand nombre de tousseurs et de « cracheurs » sont des tuberculeux qui ne se gênent malheureusement pas de répandre leurs bacilles dans les escaliers de nos maisons, dans les corridors, dans les rues, et qui contaminent ainsi l'air de nos cités.

Il y a plusieurs années déjà, l'édilité genevoise fit placer sur les trottoirs de diverses rues très fréquentées l'inscription:

Ne crachez pas sur les trottoirs !

A la demande de la Ligue vaudoise contre la tuberculose, la ville de Lausanne a fait récemment de même, et c'est en mosaïque qu'on voit aujourd'hui cette même exhortation sur les trottoirs lausannois.

C'est fort bien, car s'il faut absolument cracher (le faut-il vraiment?) qu'on crache dans son crachoir, dans son mouchoir, dans une bouche d'égout, mais qu'on cesse de répandre n'importe où ses crachats !